



VILLE DE HOUILLES

DEPARTEMENT DES YVELINES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N/Réf. : AS/SPB/CM2020.12

Houilles, le 11 décembre 2020

A l'attention des conseillers municipaux

Objet : Convocation à la séance du Conseil Municipal du jeudi 17 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de bien vouloir participer au Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 17 décembre 2020 à 18h00
HÔTEL DE VILLE – SALLE SCHOELCHER (1^{ER} ÉTAGE)

L'ordre du jour est le suivant :

- I- Actualités**
- II- Adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2020**
- III- Relevé des décisions prises par le Maire (article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)**
- IV- Questions soumises à l'approbation du Conseil Municipal :**
 - IV. 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE** – Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) – Modification des délégués
 - IV. 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE** – Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine (SITRU) – Modification des délégués
 - IV. 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE** – Convention de groupement de commandes en vue de la passation des marchés d'assurances – Ville et CCAS
 - IV. 4. RESSOURCES HUMAINES** – Versement d'une dotation exceptionnelle du Conseil Départemental des Yvelines – Prime COVID-19
 - IV. 5. FINANCES** – Régularisation des cautions figurant à l'actif du Budget Principal Ville
 - IV. 6. FINANCES** – Transfert des cautions entre le Budget Principal Ville et le Budget Annexe Résidence autonomie Les Belles Vues

- IV. 7. **FINANCES** – Décision modificative n° 3 – Exercice 2020 – Budget Ville
- IV. 8. **FINANCES** – Décision modificative n° 1 – Exercice 2020 – Budget Annexe Résidence autonomie les Belles Vues
- IV. 9. **FINANCES** – Présentation du rapport d'activité du Syndicat d'Assainissement de la Boucle de la Seine – Année 2019
- IV. 10. **FINANCES** – Fixation des attributions de compensation provisoires au titre de l'exercice 2020
- IV. 11. **FINANCES** – Autorisation d'ordonnancement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2021
- IV. 12. **FINANCES** – Taux de la redevance d'assainissement pour l'année 2021
- IV. 13. **SOCIAL** – Modification du contrat de séjour de la Résidence autonomie « Les Belles Vues » – Annule et remplace délibération n° 20-416 suite à une erreur matérielle
- IV. 14. **SOCIAL** – Création de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Houilles
- IV. 15. **VIE ÉCONOMIQUE** – Exonération temporaire des abonnements mensuels des commerçants non alimentaires du marché de Houilles en vue de les aider à faire face à l'épidémie de COVID-19
- IV. 16. **PETITE ENFANCE** – Autorisation de signature de l'avenant n° 3 relatif au contrat de délégation de service public par voie d'affermage portant sur la gestion et l'exploitation de la crèche « Les Lutins » avec la société MAISON BLEUE
- IV. 17. **PETITE ENFANCE** – Lancement de la procédure de délégation de service public pour la crèche située place de l'Eglise à Houilles
- IV. 18. **ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES** – Participation aux dépenses de fonctionnement des classes du 1^{er} degré de l'Institut Sainte-Thérèse – Année scolaire 2020-2021
- IV. 19. **JEUNESSE - SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE** – Autorisation de candidater au titre de CEJ : Houilles, Capitale Européenne de la Jeunesse 2024
- IV. 20. **JEUNESSE - SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE** – Versement d'une subvention exceptionnelle aux SOH pour l'organisation d'une course virtuelle
- IV. 21. **POLICE MUNICIPALE** – Signature de la convention « cycle complet » relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement avec l'ANTAI
- IV. 22. **URBANISME - POLITIQUE DU LOGEMENT** – Convention de réservation entre la Ville de Houilles et la SA d'HLM SEQENS – Opération 7 rue Faidherbe
- IV. 23. **URBANISME - FONCIER** – Secteur Gare – Acquisition amiable à titre onéreux du lot de volume 1 de la parcelle cadastrée section AR n° 787 sise rue Robespierre
- IV. 24. **URBANISME** – Autorisation de signature de l'avenant n° 4 pour la prorogation du bail à réhabilitation conclu entre SOLIHA et la Ville de Houilles pour le bien situé 10 bis rue Gabriel Péri

Lors de cette séance, il sera important de veiller au respect des gestes barrières. A cette fin, je vous remercie de bien vouloir porter un masque durant toute la séance.

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, **le public ne pourra pas assister au Conseil Municipal**. Cependant, une retransmission en direct du Conseil Municipal aura lieu sur le site Facebook de la Ville de Houilles.

Enfin, je tiens à vous préciser que, conformément à l'article 6 de la loi susvisée, le Conseil Municipal ne pourra valablement délibérer que si le tiers de ses membres est présent. A titre exceptionnel, et conformément à cette même loi, un conseiller municipal pourra être porteur de **deux pouvoirs**. Je vous remercie donc de bien vouloir faire parvenir à l' les pouvoirs avant la séance (secretariat.general@ville-houilles.fr).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Julien CHAMBON